



## Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO au CHSCT-D extraordinaire de l'Education Nationale de l'Aisne du 16 février 2021.

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CHSCTD,

**Le 26 janvier**, les personnels étaient en grève, parce que depuis le mois de septembre, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui de prorogation en prorogation, devient permanent, ils font face à la succession des confinements et déconfinements, des ordres et des contre-ordres annoncés sur les plateaux télés et les radios, et à l'enchaînement des protocoles qui, sans apporter de véritables garanties en matière de protection sanitaire, dégradent leurs conditions de travail.

**Le 1<sup>er</sup> février** un nouveau protocole sanitaire a d'ailleurs été mis place. Beaucoup de mairies n'en ont pas été averties et ce sont des directeurs qui ont eu la charge de le faire, avec toutes les tensions que cela peut créer entre eux et les élus.

Les directeurs qui subissent d'ailleurs, bien loin des promesses d'allégement, un surcroît de travail occasionné par le contact-tracing, dès qu'un cas se confirme dans leur école.

**Le 8 février** une nouvelle mise à jour de la foire aux questions a été mise en ligne. Malgré notre demande lors des derniers CHSCT, aucune information n'a été transmise aux personnels.

**Le 9 février**, les projets de carte scolaire pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, entérinés lors du CDEN, ont provoqué un immense tollé auprès des personnels, des parents d'élèves et des élus, comme en témoignent les mobilisations dans notre département pour obtenir les postes nécessaires, pour refuser les DHG, pour exiger des ouvertures de classes et refuser des fermetures. Dans l'immense majorité des Comités Techniques, la carte scolaire est unanimement rejetée.

Cette vague de mobilisation touche y compris les zones rurales où enseignants, parents et élus locaux se rassemblent pour refuser les fermetures de classes.

**Le 12 février, ENFIN**, via la lettre d'information de l'académie, les personnels sont mis au courant d'une nouvelle mise à jour de la foire aux questions. Nous espérons que cela continuera même si la mise à jour n'a pas lieu le jour de la newsletter de l'académie.

**Le 14 février**, Sophie Cluzel, secrétaire d'état chargée des personnes handicapées, a déclaré sur France Inter que les masques inclusifs étaient généralisés en maternelle, que l'éducation nationale en avait commandé presque 500 000. Ce n'est pas ce que nous observons dans notre département. Les enseignants de maternelle, de CP, les professeurs de langues se trouvent toujours dans des conditions très dégradées pour travailler la phonologie et la prononciation. Quand recevront-ils les masques inclusifs promis par le ministre Blanquer depuis septembre ?

C'est pour toutes ses raisons que la FNEC FP FO tient à réaffirmer ses revendications :

- arrêt des suppressions de postes, création de tous les postes nécessaires et le recrutement immédiat et massif de personnels pour faire face à la situation sanitaire, notamment en titularisant les contractuels et en ayant recours aux listes complémentaires et aux ineat.
- maintien du calendrier des vacances scolaires, aucune remise en cause de nos horaires de travail, aucune ingérence des municipalités dans les obligations de service des enseignants au nom des protocoles sanitaires...
- fourniture de masques adaptés, dépistage et vaccination pour les personnels volontaires sur temps de travail, réel suivi médical des personnels, abrogation du jour de carence avec effet rétroactif ...